

CHRONIQUE D'UN CHU QUI S'ENFONCE DANS UN DÉFICIT STRUCTUREL: LES COLLÈGUES DE L'AGAP EN PREMIÈRE LIGNE. PAIEMENT DOUBLE DU 1ER MAI 2022: SUD NE LÂCHE RIEN! FRACTURE NUMÉRIQUE AU CHU: SUD OBTIENT DES ORDINATEURS AUX CUISINES!



BIFI Sud

n°56

Mars 2025

Le journal à base d'agents actifs

syndicat SUD Santé Sociaux

Bâtiment des écoles

poste 83734 ou 02-99-28-37-34

syndicat.sud@chu-rennes.fr



*Ce numéro n'a pas été
réalisé en travaillant
en 12 heures*



Plusieurs fois par an, la Direction du CHU présente un état des lieux budgétaire de l'Hôpital aux organisations syndicales dans le cadre du Comité Social d'Etablissement. Depuis 2021 et la crise sanitaire, il y est fait la chronique d'un CHU qui s'enfonce dans un déficit structurel de plus en plus profond. Ca ne s'est pas arrangé au CSE du 21 janvier dernier.

Le CHU était à l'équilibre en 2020, au prix d'ailleurs d'une gestion déjà tendue de la masse salariale, basée sur un sous-remplacement chronique et un recours massif aux rappels à domicile qui polluent la vie privée des collègues.

En 2021, le déficit structurel était de 13.6 millions, puis 16.6 millions en 2022, pour culminer à 42 millions d'euros en 2023 et 2024. Pourtant, l'activité continue de progresser, avec des différences entre chirurgie et médecine.

En cause, le sous-financement organisé par les gouvernements Macron successifs. Les mesures salariales du Ségur de la Santé, les augmentations du Point d'Indice, les revalorisations de carrières, ne se retrouvent pas dans les tarifs, c'est chaque année plus de 20 millions d'euros qui manquent.

Le « virage ambulatoire », qu'on nous a vendu comme l'avenir du soin, est structurellement sous-financé. C'est là aussi 15 millions d'euros qui ne nous sont pas versés chaque année. Le CHU est donc financièrement sur les jantes et pioche dans sa trésorerie pour boucler son budget.

CHAMBRES PARTICULIERES :

La Direction informe au plus près des patient(e)s

Je note que vous ne refusez pas la chambre seule, elle vous sera donc facturée.
Merci de votre confiance et bon rétablissement



W. + Sanrankune

UN PLAN « QUALITÉ-DEFICIENCE » DU SERVICE PUBLIC !

La direction nous a donc présenté un plan:
« *Qualité-Efficience* »
pour tenter de faire les fonds de tiroirs.

Principales victimes de ce plan au nom évocateur, les usager.e.s, qui vont devoir passer à la caisse, d'une manière ou d'une autre :

- La télévision et la WIFI (rendues gratuites durant la crise sanitaire) vont redevenir payantes.
- Le CHU va reprendre une politique agressive de facturation des chambres particulières, pour 5 millions / an.
- Un travail va être engagé avec un mystérieux « partenaire extérieur » (mais pas un cabinet de conseil nous promet-on !) pour travailler la réduction des durées de séjour (DMS) qui sont structurellement plus longues en raison du profil de nos patients et de la pénurie de lits d'aval des Urgences.
- On va traquer dans les dossiers médicaux le moindre acte qui pourrait être refacturé, ce qui dans d'autres hôpitaux du département a déjà donné lieu aux pires dérives!

C'est aux agent.e.s du CHU, qu'on va demander de mettre en œuvre une partie de ce plan, et en particulier aux collègues de l'AGAP.

Pour le GOUVERNEMENT, UN PLAN QUI SE DERoule SANS ACCROc :

Par un sous-financement massif cyniquement organisé sur le dos de mesures salariales dont il compte tirer par ailleurs un bénéfice politique, le gouvernement place l'hôpital public en déficit, de manière irrémédiable. Pris à la gorge, celui-ci est poussé à s'en prendre aux usager.e.s.

Elles et ils voient donc la qualité du service public se dégrader pour un prix qui ne cesse d'augmenter. Le rapport de confiance dans nos institutions de Protection Sociale s'amenuise: le fruit est alors mûr pour vanter les mérites d'un système privatisé.

Surtout, l'attaque sur les patients est la dernière cartouche avant d'être contraints de s'en prendre aux effectifs ! La Maire de Rennes, qui préside le Conseil de Surveillance, avait indiqué qu'un « plan de redressement » ne serait pas envisageable, et nous nous sommes chargés de rappeler cela à la Direction lors du CSE.

La logique du ministère est inattaquable...

Qui dit hôpitaux, dit malades...
qui dit pas d'hôpitaux, dit pas de malades...
et sans malades, pas de trou de la Sécu !!!
Nous sommes géniaux!!!



**Le syndicat SUD santé sociaux dénonce
ces manœuvres et
s'y opposera par tous les moyens à sa disposition.**

**Nous appelons les hospitalier.e.s, les usager.e.s
et la société civile, à agir partout, avec nous, pour faire
cesser cette mise à mort cynique de l'Hôpital Public.**

Paiement double du 1er mai 2022

Comme nous vous en avons informé par tract à l'automne dernier, SUD Santé Sociaux a obtenu le doublement de la rémunération de base du 1^{er} mai 2022, grâce à une procédure devant le Tribunal Administratif de Rennes (TA).

Cela s'est matérialisé par le versement sur la paie de septembre d'une indemnité pour plus de mille agents du CHU ! Afin d'éviter une audience et un jugement, le CHU demande au Tribunal de constater que notre recours n'a plus lieu d'être.

Concernant les astreintes déclenchées et les heures supplémentaires:

La DRH a exclu de ce doublement les heures d'astreintes déclenchées et les heures supplémentaires, au prétexte qu'elles ne seraient pas « accomplies dans le cadre du cycle de travail ».

Or, il n'y a rien dans le texte qui permette cette exclusion, les textes demandant d'indemniser toute personne « occupée » ce jour-là. Ne pas être indemnisé signifie donc ne pas avoir été « occupé » ce jour-là... Les collègues concerné.e.s apprécieront !

On ne lâche rien !

Pour cette raison, nous avons maintenu ce recours, en démontrant que ces situations ne sont pas réglées, pour en demander spécifiquement l'indemnisation.

Nous vous tiendrons évidemment au courant de l'évolution du dossier, en espérant avoir gain de cause, ce qui malheureusement au vu des délais de traitement au TA, ne sera pas jugé avant plusieurs mois.

L'avantage du recours est qu'il interrompt tout délai de prescription, qui normalement devrait se terminer le 31/12/2026.

**Si vous êtes concerné.e.s par l'une de ces deux situations n'hésitez pas à nous contacter,
afin que nous gardions trace de vos situations spécifiques.**

FRACTURE NUMÉRIQUE AUX CUISINES.

Comme nous nous y étions engagé, nous avons présenté à la nouvelle DRH, la problématique d'absence totale de moyens informatiques pour accéder à AGIRH et au suivi des balances horaires et congés.

Nous avons insisté sur le fait qu'il y avait de gros soucis de suivi du temps de travail, en raison notamment de l'utilisation par l'encadrement de roulements papiers sur lesquels les repos étaient pointés, mais ne sont jamais saisis de la même manière sur AGIRH.

Le suivi des CA, des RTT, etc. est donc impossible pour les collègues sans accéder eux-mêmes à AGIRH pour vérifier qu'ils ont toujours des droits à congé.

Cette opacité a créé plusieurs situations difficiles qui ont nui à certains collègues dans leur vie personnelle.

Le fait qu'il puisse y avoir jusqu'à 5 personnes à intervenir sur les roulements / AGIRH multiplie les risques d'erreur. Enfin, nous avons relayé des délais anormaux dans le paiement des dimanches et jours fériés.



L'installation du matériel a donc été actée. Nous avons demandé qu'il soit installé dans l'actuelle salle de réunion. Nous avons également obtenu *qu'une initiation à l'utilisation de ces outils soit organisée par la DRH* pour les collègues qui ont besoin de se les approprier.

**SUD reste à vos côtés
pour faire aboutir vos revendications.**

Recevez le journal Bifi SUD :

Abonnez-vous, c'est gratuit !

Nom :

Prénom :

Service :

Union
syndicale
Solidaires

Site:



Réseaux sociaux:



@SYNDICAT_SUD_CHU_RENNES

Se syndiquer aujourd'hui : un droit ? NON, une NECESSITE !